

La naissance du poème

Le déclanchement du mécanisme poétique est chez moi des plus simples. Il n'y a jamais ni préparation, ni amorcement quelconque. Homme du Nord taciturne, je pense toujours par images et je regarde en peintre le monde et ses nuances. Or, ma poésie est surtout d'intimité et de nature.

A certaines heures de silence et de méditation, aussi bien d'ailleurs que dans une atmosphère qui peut sembler annihilante du rêve et de l'inspiration, une force impérieuse s'empare de moi et me met dans l'état lyrique.

Que ce soit dans mon bureau, en promenade ou au beau milieu d'un travail intellectuel plus ou moins prosaïque et d'ordre « alimentaire », cette impulsion subite me contraint à donner rythme et forme mesurée à mes idées, sensations et sentiments. La plupart du temps les pensées, sensations ou sentiments qui m'occupent et réclament extériorisation, sont de date ancienne et fruit de méditations antérieures à l'instant lyrique. Elles ont été provoquées par une réminiscence visuelle ou intellectuelle, une assimilation, voire un mot unique lu ou entendu qui met en activité dans la mémoire une somme d'observations y accumulée à mon insu ou sciemment depuis l'enfance ou à des dates qu'il me serait aisé de déterminer d'une façon précise.

Quand ce « daimon » s'empare de moi, il me faut faire effort pour écrire en prose d'une manière cursive. Sans me surveiller, un peu comme jadis Ovidius Naso, quoique je fasse, il y a rythme et cadence, souvent même rime ou assonance. Vous voyez d'ici l'effet singulier de pareille écriture dans un document administratif, par exemple, qui veut qu'on use d'expressions clichées et de termes techniques ou juridiques !

A ces moments-là mon corps a beau être dans un milieu

(1) Voir *Le français moderne*, 1937, 33-36 et 243-246.

hostile à la poésie, mon esprit semble l'avoir déserté pour se réfugier dans une région idéale supérieure.

Je fus, à mes débuts dans la vie, journaliste. Il m'est arrivé d'écrire, certes malgré moi, mais non point *invita Minerva* des chroniques entières, obéissant au rythme secret et même rimées. Sans excitation extérieure, je l'assure. Au milieu du tohu-bohu et du va-et-vient incessant d'une grande salle de rédaction où le secrétaire général du journal chantait, de la plus atroce voix de fausset, avec accompagnement du bruit de ses ciseaux rédactionnels, les rengaines les plus plates, les plus insipides ou les plus triviales des cafés-concerts. On retrouverait certaines de ces chroniques (dans le genre des laisses et versets de Paul Claudel ou des ballades d'apparence en vers libres de Paul Fort) dans la collection de *l'Echo du Nord* de Lille, vers les années 1901-1902, sur des sujets assez inattendus. L'une d'elles était un chant à la louange des produits des Halles, une autre un los aux promeneurs des Dimanches provinciaux, une autre encore, un hymne à la gloire des examens.

Ces formes insolites du reportage n'attirèrent jamais, fort heureusement, l'attention du directeur, un homme pratique et mathématique, qui eût estimé que c'était là du mauvais journalisme. Quant à mes confrères, les reporters, qui n'avaient sans doute l'oreille sensible qu'aux cris des chiens écrasés, aux appels au meurtre ou à l'incendie, ils ne parurent jamais s'aviser de la singularité de mes « papiers », ni s'en scandaliser. Seul, le rédacteur en chef d'alors, M. Emile Ferré, un poète mort jeune, qui avait révélé Albert Samain aux populations nordiques, s'aperçut de la chose et m'en parla.

Le Dr Secret, qui a écrit sur mon œuvre un petit ouvrage critique, a signalé qu'aux pages descriptives de mes romans et çà et là dans mes études littéraires, s'égarèrent fréquemment des alexandrins en clausule et qu'on y pouvait relever des passages entiers auxquels des vers qui se succédaient donnaient l'allure de strophes véritables. Il en signala même, tirés du *Fardeau des jours*, dans un numéro de *l'Intransigeant*.

Ce jaillissement brusque de l'inspiration qui se trahit par la forme prosodique qu'il m'est quasiment impossible de ne pas donner à des sujets qui la souffrent mal, explique sans doute que la plupart de mes poèmes soient courts et que j'en surveille particulièrement les thèmes. Il n'en peut être autrement dans

les conditions où ils se produisent. Les sonnets de *Flandre* ou de *Lumière d'Hellas*, par exemple, ont presque tous été conçus et écrits aux cours de la Faculté des Lettres de Lille où je préparais ma licence. Mon professeur de grec, M. Mederic Dufour, ne m'en voulait pas d'être inattentif à ses gloses sur Théocrite ou Aristophane, par indulgence envers ma poésie, ainsi qu'il l'a écrit, un jour, dans un article du *Progrès du Nord*.

Les plus longs poèmes extériorisant mes musiques intérieures ont été, naturellement, composés aux époques des vacances, favorisées d'heureux loisirs pour accueillir les Muses lorsqu'elles me visitaient.

Par contre, les piécettes de *Songe du Silence*, de *Branches lourdes* sont le résultat de méditations aux retours solitaires à travers les rues de Lille endormie, vers trois heures du matin, après ma besogne de rédaction finie. Je transcrivais ces vers en rentrant, avant de me coucher.

Il s'agit dans tous les cas, d'un premier jet qui garde tout son mouvement initial et ses imperfections. Cette première version est rarement achevée quant au métier. Elle peut l'être dans les pièces courtes. Elle subit généralement de nombreuses retouches et corrections, par la suite.

Je reviens à ces versions initiales quelquefois des mois et des années après leur transcription, lorsque je prends le carton aux poèmes pour en extraire une page demandée par une revue ou lorsqu'il est question de publier un recueil. Toutefois, je ne me livre à la besogne de revision, d'amendement, de surveillance de l'harmonie, de la concordance des images, de la valeur des mots et des épithètes que si je me sens en état de grâce, un jour de visitation des Muses. Sans quoi le métier trahirait l'inspiration et ce ne serait plus que de la versification adroite ou refroidie.

Je ne suis pas le maître de la forme prosodique adoptée. Elle s'impose à moi elle aussi. Longtemps, je n'ai écrit qu'en alexandrins disposés selon les dessins strophiques les plus ordinaires. Pendant toute une période ensuite, j'ai été asservi au cadre étroit du sonnet qui, par sa forme stricte, convient essentiellement à la peinture des menus tableaux ou des états d'âme qui appellent une limitation. Depuis quelques années mon lyrisme s'exprime de préférence en vers octosyllabiques;

ce vers analytique par excellence exige une entente sévère du développement de l'image et des lois prosodiques.

Voilà quel rapport direct existe entre l'inspiration et la forme sans laquelle elle s'exteriorise.

Il arrive que chez moi l'état lyrique, né en principe d'une émotion brusque ou d'un ressouvenir involontaire, (et qui s'accompagne au surplus d'une grande fatigue cérébrale), dure plusieurs jours ou plusieurs semaines, avec reprise de contact instantanée après interruption ou diversion de n'importe quelle besogne. Il m'arrive aussi de refouler par la volonté, la nécessité qui me presse de céder à la Muse. Elle s'en venge d'ailleurs en me privant ensuite longtemps de sa présence.

Une fois délivré par la création de l'état lyrique signalé, il se passe quelquefois des mois sans que j'éprouve la sollicitation d'écrire un poème. C'est le temps d'opérer le travail de mise au point, d'époussetage, de vérification des cadences, de contrôle des termes, des applications adroites et des jeux de la prosodie, de toute cette part du métier qui révèle souplesse et maîtrise.

Un ouvrage, qu'il soit en vers ou en prose, est toujours amendable. Un écrivain scrupuleux et probe, soucieux de laisser une œuvre approchée le plus près possible de l'impossible perfection, ne se dérobe pas à ce devoir de la création continue. Et voilà qui explique pourquoi les éditions successives ou définitives de mes poèmes comportent des variantes diverses auxquelles les critiques ne s'attardent guère aujourd'hui, mais qui satisfont aux exigences de l'art tel que je le conçois.

Léon BOCQUET.